



Session du 27 avril 2020

Intervention de Jocelyne MARTIN

Territoires
FAPI

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Ce bilan du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion fait ressortir des éléments positifs : développement du recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics, création des CUI à temps réduits....

Je souhaite revenir sur les contrats d'accompagnement vers l'emploi pour lesquels les objectifs sont loin d'être atteints. L'efficacité n'a pas été au rendez-vous. Seulement 1/3 (95/300) des contrats prévus dans le secteur non marchand ont trouvé preneur, seulement 15% des contrats proposés dans le secteur marchand ont abouti.

Sur l'année 2020, ces contrats restent d'actualité. C'est une bonne chose et certainement encore plus aujourd'hui au regard de la crise que nous connaissons. Je pense que ces contrats pourront faire levier pour le retour vers l'emploi des bénéficiaires du RSA dont le nombre va sans nul doute augmenter.

Dans le rapport, vous faites état d'un manque de connaissance de ce dispositif. Comment comptez-vous y remédier ? Le dispositif concernant les collectivités prévoit l'élaboration d'un plan de montée en compétences. Je pense qu'il serait bon de construire une action en direction des futurs employeurs pour une meilleure adhésion au dispositif.

Aujourd'hui crise sanitaire, chômage partiel, et demain ? **Il y a seulement deux mois, les entreprises rencontraient des difficultés pour recruter. Aujourd'hui la situation est toute autre. Nous pouvons craindre une montée en puissance du chômage.** Les savoir-faire des salariés sont des leviers pour le développement économique, il faut tout faire pour les préserver et éviter les difficultés que nous avons connues à la suite de la crise de 2008. C'est particulièrement vrai pour le tourisme, la restauration, etc. Nous devons renforcer nos actions afin de lutter contre la précarité de l'emploi, afin de sécuriser encore plus les personnes dans leur parcours, afin de préserver les compétences, les adapter.

Voilà pourquoi nous vous proposons :

- en activant **un observatoire de l'emploi** au plus près des territoires pour connaître précisément les compétences disponibles, l'évolution des postes, des activités bassin d'emploi par bassin d'emploi.
- en mettant en place **une conférence de l'emploi** dans chaque bassin lien étroit avec l'Etat, la Région, et les EPCI, qui gèrent aussi cette compétence de l'emploi et de l'insertion, afin d'être réactifs et de répondre au plus près, d'évaluer les compétences transférables et de mettre en place les actions nécessaires.
- en imaginant des **nouveaux dispositifs** pour poursuivre les dynamiques d'insertion avec les bénéficiaires. Ils risquent d'être les premiers à subir la crise économique qui s'annonce. Les parcours engagés doivent perdurer en adaptant les actions pour accompagner de façon encore plus forte ceux qui sont engagés dans une démarche d'insertion et pour une sortie positive. De ce point de vue, nous réitérons la nécessité de mettre en place des actions d'insertion dans les entreprises. C'est désormais urgent.
- **en constituant un fonds de solidarité dédié aux structures d'insertion.** Tout comme dans les entreprises, les structures d'insertion connaissent et vont connaître une baisse d'activités. Pour passer le cap, un accompagnement financier peut s'avérer nécessaire. Après avoir largement échangé avec un président d'association d'insertion que vous connaissez bien, nous vous proposons la création de ce fonds abondé par les structures qui le peuvent, les EPCI, le Département, la Région ou encore la DIRECCTE via le FDI (Fonds départemental d'insertion).

Merci